



Renseignements demandés par l'assureur et délai de réparation.

Par **Mitch83**, le **31/05/2021** à **15:16**

Bonjour,

Suite à un acte de vandalisme, ma voiture est au garage partenaire de mon assureur depuis 40 jours. L'expert a rendu son rapport mais l'assurance ne lui a pas encore donné son accord (paraît-il). Aujourd'hui, et après réception de ma LR/AR mon assureur me demande, les coordonnées du vendeur, copie du relevé de compte attestant l'achat de plus d'un an. A-t-il le droit de me demander une copie de ce document privé ? A-t-il le droit de me faire attendre aussi longtemps pour procéder à la réparation ?

Je précise que j'ai reçu cette demande particulière alors que l'expert a rendu son rapport depuis 36 jours, et qu'il aura fallu un recommandé pour obtenir cet enième courrier.

Merci pour vos conseils.

Cordialement.